

ANNONCE

CONCOURS SUBVENTIONS 2005

APPEL DE PROPOSITIONS DE PROJETS DE RECHERCHE et LETTRES D'INTENTION (LDI) portant sur des projets d'envergure

Remarque: Ceci est le DERNIER appel de propositions de la Fondation, à moins que des ressources supplémentaires ne lui soient consenties.

La Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère (FCSCA) invite les professeurs et les équipes de recherche des universités canadiennes à lui soumettre des demandes de financement dans les catégories suivantes :

- 1) projets de recherche (jusqu'à 300 000 \$ sur 3 ans);
- 2) lettres d'intention portant sur des projets d'envergure¹ (>300 000 \$ sur 4 ans).

La FCSCA rehausse les capacités scientifiques du Canada en finançant la production et la diffusion de connaissances relatives à des domaines d'importance nationale et stratégiquement pertinents, et ce, grâce à un soutien ciblé de l'excellence dans la recherche universitaire sur les sciences du climat et de l'atmosphère

Pour ce dernier concours, la FCSCA recherche des projets susceptibles d'apporter des améliorations dans la formulation de politiques ou dans la prestation de services dans des domaines relevant de son mandat : **le climat, la qualité de l'air, les conditions météorologiques extrêmes et les prévisions relatives à l'environnement marin**. Pour que leur proposition soit examinée, les demandeurs doivent inclure avec leur demande une lettre d'accompagnement dans laquelle ils expliquent en quoi leur recherche favorisera l'élaboration des politiques fédérales, améliorera la prestation des services (p. ex. les prévisions météorologiques, les alertes concernant la qualité de l'air, les conditions maritimes, etc.), aidera le gouvernement fédéral à faire respecter les engagements du Canada à Kyoto ou profitera aux Canadiens d'une manière concrète et mesurable. Les demandeurs peuvent inclure des lettres de recommandation de gens compétents dans la formulation de politiques ou dans la prestation de services attestant la pertinence et l'importance en matière de politiques du projet proposé. Comme d'habitude, les propositions seront évaluées en fonction de leur excellence scientifique, mais elles doivent également satisfaire aux conditions susmentionnées.

Thème du concours

Les propositions doivent porter sur des sujets embrassant un ou plusieurs domaines relevant du mandat de la FCSCA et doivent éclairer les politiques fédérales, répondre aux besoins fédéraux et favoriser le bien-être des Canadiens. Les demandes acceptables traiteront des questions suivantes :

¹ Les grands projets sont des consortiums de recherche importants de nature interdisciplinaire ou intersectorielle. Ils comprennent les réseaux de recherche et les collaborations entre plusieurs partenaires.

- **Climatologie de l'Arctique, du Nord et de la cryosphère**, notamment le fonctionnement du système climatique de l'Arctique, la modélisation et la prévision de la couche de glace et des glaces de mer, l'incidence des changements climatiques sur le pergélisol, les glaces de mer et le milieu physique;
- **Climat et changements climatiques**. Les changements climatiques et leurs incidences sur le milieu physique, les conditions climatiques extrêmes, y compris les ondes de tempête, le cycle hydrologique, et le rôle des océans dans le climat;
- **Qualité de l'air**, y compris la surveillance et les processus reliés au transport des polluants; l'effet de la concentration des polluants dans l'atmosphère. Les concentrations et les dépôts atmosphériques, la mise au point et l'essai de nouvelles méthodes de mesure des contaminants atmosphériques en mettant l'accent sur le lien entre la qualité de l'air et les changements climatiques et aussi le rôle des mesures par satellite dans la caractérisation de la qualité de l'air;
- **Prévisions météorologiques** à l'échelle urbaine et planétaire, dont la prévisibilité du climat et les processus dynamiques, l'assimilation des données et les stratégies d'observation, l'utilisation de nouvelles technologies et de nouvelles méthodes d'analyse pour surveiller et prévoir les conditions atmosphériques et océaniques, l'étalonnage et la validation de nouveaux instruments d'évaluation de la variabilité climatique;
- **Modèles climatiques**. Mise au point d'éléments de modèle, sources d'incertitudes dans les modèles, modèles régionaux, modélisation climat-océan comme système couplé;
- **Émissions de gaz à effet de serre**. Flux et dynamique du carbone, notamment la variabilité interannuelle, les perturbations, l'incidence des émissions sur les changements climatiques régionaux, les tendances à long terme du carbone forestier, les incidences directes par opposition à anthropiques sur les stocks de carbone, et la variabilité interannuelle des émissions / absorptions de GES.

La FCSCA encourage la recherche interdisciplinaire sur les changements climatiques et leurs incidences socio-économiques. Son mandat ne lui permet pas de subventionner cette recherche ou la recherche concernant les effets du climat sur la santé, mais la Fondation invite les demandeurs à rechercher des partenariats avec les chercheurs dont la compétence et les ressources peuvent contribuer à la recherche interdisciplinaire sur le climat et ses incidences en sciences sociales ou de la santé.

Dates limites

- **Lettres d'intention** : Le mardi **7 juin 2005**, à 16 h.
- **Projets** : Le vendredi **8 juillet 2005**, à 16 h.

Programmes de la FCSCA

Projets

- Les projets seront financés sur une période maximale de trois ans. Les subventionnés auront, en tout, quatre ans pour respecter leurs engagements.
- Les demandes de subvention ne doivent pas dépasser 300 000 \$.
- Les demandeurs devant assumer de lourdes dépenses sur le terrain peuvent demander un complément de subvention (jusqu'à concurrence de 100 000 \$). Ils doivent soumettre cette demande en même temps que leur demande de financement de projet et en faire mention dans leur lettre d'accompagnement.

Réseaux et projets d'envergure

- Les demandes de financement de réseaux ou de projets d'envergure se font en deux étapes, la première étant l'envoi d'une lettre d'intention (LDI). Au cours de la deuxième étape, les

demandeurs acceptés sont invités à soumettre une proposition en règle dans les six mois suivants.

- Les lettres d'intention ne doivent pas dépasser 7 pages.
- Les demandes de financement vont de 300 000 \$ à environ 3 millions de dollars. La FCSCA s'attend à ce que les demandeurs obtiennent eux-mêmes des contributions additionnelles / équivalentes, en espèces ou en nature, auprès de partenaires de recherche ou d'autres organismes.
- Les subventions de projets d'envergure s'étendent normalement sur une période maximale de 5 ans, es deux dernières années étant assujetties à un examen de mi-période. **La FCSCA est incapable actuellement de financer des projets au-delà de 2010; les propositions ne doivent donc pas s'étendre sur plus de 4 ans.**

Modalités d'inscription

Les demandeurs sont invités à utiliser les formulaires 101 (Demande) et 100 (Renseignements personnels) qu'ils peuvent imprimer à partir du site Web www.fcsc.ca « Demandes de subvention à la FCSCA ». Le site donne également la marche à suivre. Les soumissions doivent inclure la signature du premier demandeur et celle du responsable de l'université. Les demandeurs doivent indiquer les principaux jalons de leur recherche et les résultats ou les avantages attendus. La lettre d'accompagnement doit mettre l'accent sur l'importance de leurs travaux pour l'élaboration des politiques ou les opérations fédérales.

Les demandeurs doivent indiquer pourquoi leur proposition s'applique à un domaine ou à des domaines thèmes de la FCSCA et expliquer en quoi elle diffère de leurs autres activités de recherche ou les complète. Ils doivent expliquer également comment ils répartiront leur temps de recherche entre les différents projets auxquels ils participent.

Remarque : Pour les demandeurs qui ont besoin d'un soutien logistique parce que leur recherche a lieu dans le Nord, on leur conseille de communiquer avec les responsables de l'Étude du plateau continental polaire (ÉPCP) pour savoir s'ils sont admissibles aux programmes de l'ÉPCP. Les demandeurs dont les travaux requièrent du temps-navire devraient prendre contact avec le ministère fédéral compétent ou avec leur source d'information pour connaître les disponibilités, les calendriers et les coûts.

Les documents suivants sont disponibles sur le site Web de la FCSCA : <http://www.fcsc.ca/>

1. Demandes de subvention : marche à suivre
2. Guide général des subventions
3. Foire aux questions (FAQ)
4. Manuel d'examen par les pairs

Évaluation des soumissions

Les propositions relatives aux projets ($\leq 300K$ \$) seront évaluées par le Comité d'examen des subventions de la FCSCA. Les décisions seront rendues par le Conseil d'administration de la Fondation et annoncées en décembre 2005.

Le Conseil d'administration de la FCSCA évaluera les lettres d'intention à la fin de juin 2005. Les demandeurs seront informés de ses conclusions peu après.

Pour communiquer avec la FCSCA

Secrétariat de la FCSCA, 350 rue Sparks, Bureau 901; Ottawa (Ontario) K1R 7S8
Courriel : info@cfcas.org; Tél. : (613) 238-2223; Téléc. : (613) 238-2227